



Paris, le 17 mai 2010

Objet : Journées nationales des  
Aveugles et Amblyopes

A : Présidents des Comités territoriaux  
De : Secrétaire Général

Monsieur le Président,

Par courrier du 04 mai 2010, le Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes sollicite l'autorisation fédérale pour l'organisation de collectes dans les enceintes des stades les 3 et 4 octobre 2010.

A défaut de pouvoir donner autorisation à toute collecte dans les stades, je vous invite à informer dès à présent vos clubs des démarches éventuelles auprès d'eux de la part d'associations nationales sollicitant leur accord pour collecter dans leur enceinte sportive les 3 et 4 octobre prochains.

Il est bien entendu que j'encourage les clubs à répondre favorablement et à veiller à ce que les quêteurs soient munis de leur carte officielle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Alain DOUCET

# C.N.P.S.A.A.

## Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes

A. Juvet  
15/05/2010

Monsieur le Président  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY  
9 rue de liège  
75431 PARIS CEDEX 9

Paris, le 4 mai 2010

### Associations membres

A.N.M.C.G.A.  
A.N.P.E.A.  
A.P.A.M.  
A.P. Guinot  
A.S.A.T.A.F.  
Association des Donneurs de Voix  
Auxilliaires des Aveugles  
A.V.H.  
Baisser les Barrières  
C.L.A.P.E.A.H.A.  
F.A.F  
F.D.F.A.  
F.F.A.C.  
F.F. Handisport  
F.I.S.A.F.  
G.I.A.A.  
Handicapzéro  
Horus  
Retina France  
Sésame  
S.P.S.  
U.A.G.  
U.G.A.M.P.A.  
U.N.A.K.A.M.  
Voir Ensemble

Monsieur le Président,

Conformément à une décision du Gouvernement, publiée au J.O. du 31 décembre 2008, les Journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants auront lieu dans toute la France les samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009.

Les 11 associations nationales qui organisent et animent ces journées favorisent la communication et l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes. Elles financent des programmes de recherche médicale, développent les perceptions sensorielles dès le plus jeune âge, encouragent l'accès à l'écriture et à la lecture, au sport ; elles proposent des formations professionnelles adaptées, etc.

Ces journées nationales sont pour elles une occasion d'informer et de sensibiliser l'opinion. Tout le week-end, elles se mobiliseront pour faire connaître leur action et solliciter la générosité du public.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation pour les quêteurs de nos associations, dûment munis d'une carte officielle, de collecter dans les enceintes des stades, des clubs amateurs, avant le coup d'envoi des matchs et à la mi-temps.

Nous espérons que vous voudrez bien répondre favorablement à notre demande.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe Paugam  
Vice-président Association valentin Haüy,

  
Coordinateur du Comité National d'Entente  
pour les Journées Nationales des  
associations d'Aveugles

### Présidence

5, rue Duroc  
75007 PARIS  
Tél. : 01 44 49 27 17  
Fax : 01 44 49 27 30  
presidence@cnpasaa.fr

### Secrétariat Général

58, avenue Bosquet  
75007 PARIS  
Tél. : 01 44 42 91 91  
Fax : 01 44 42 91 92  
secretariat.general@cnpasaa.fr

CCP 6978-72 M Paris